

La Section B.I.A. en quelques QUESTIONS et RÉPONSES

Le collège Guillaume Apollinaire de Bouloire offre aux élèves depuis la rentrée 2017 la possibilité de s'initier aux domaines de l'aéronautique et du spatial et de préparer leur **premier diplôme** des Ministères « Éducation Nationale » et « Transition Écologique » :

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

à travers les programmes des disciplines, des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) du collège et une section BIA.

L'examen est un QCM gratuit accessible à tous (jeunes, parents).

La section BIA correspond à une heure par semaine dans l'emploi du temps des élèves volontaires des niveaux 5^{ème} et 4^{ème}.

- Combien d'heures d'enseignement mon enfant recevra-t-il pour la préparation au BIA ?

Une heure par semaine est ajoutée à l'emploi du temps des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} qui s'engagent dans la section BIA. En 6^{ème} et en 3^{ème}, un suivi individuel sera réalisé et des regroupements pourront être mis en place pour accompagner les élèves volontaires dans la découverte (6^{ème}) et la préparation à l'examen (3^{ème}). Un travail plus autonome sera attendu pour les 3^{ème} en fin de parcours de validation. Une soixantaine d'heures de travail est nécessaire.

- Quels sont les avantages de s'initier à l'aéronautique et au spatial à travers le BIA au collège ?

Au-delà de la culture générale, scientifique et technologique relative à ces domaines, l'enseignement est riche à divers niveaux :

► Il permet aux élèves de donner plus de sens aux enseignements généraux par la concrétisation de certaines notions à travers leur exploitation dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace (BO du 12/03/2015).

► Il permet également de relier les disciplines entre elles autour de certains contenus communs du BIA et d'EPI.

► Il permet enfin de varier les approches pédagogiques dans les domaines de l'histoire, des techniques, de la technologie, des sciences et des langues.

► Les élèves inscrits au BIA visiteront l'aéroport du Mans et ses structures, participeront à des interventions de professionnels (de l'aéronautique et de l'espace) et mettront en application leurs connaissances lors de la venue d'un simulateur de pilotage.

► Les lauréats, outre un diplôme officiel et original qui s'ajoutera à leur CV, bénéficieront d'une initiation au pilotage, gratuite de 30 minutes, d'un Avion ou Planeur en situation réelle autour du Mans, encadrée par un Pilote-Instructeur titulaire du CAEA.

- Si mon enfant est en 6^{ème} ou en 3^{ème} ou s'il ne s'inscrit pas dans la section BIA en 5^{ème} et 4^{ème}, pourra-t-il quand même suivre des enseignements et passer le BIA ?

Oui bien sûr mais une plus grande autonomie dans son travail sera nécessaire. Un suivi des élèves souhaitant préparer l'examen et qui ne sont pas dans la section BIA sera organisé dès la rentrée scolaire.

Ponctuellement des regroupements seront organisés, afin de dispenser des compléments de formation, par des professeurs dans un cadre bénévole.

Un manuel numérique multimédia interactif, conçu et créé par le professeur du collège coordinateur du projet pourra être mis à la disposition des élèves qui s'engagent sérieusement dans la préparation au BIA. Cet outil permettra, en autonomie ou assisté d'un professeur ou d'adultes, de s'initier à chacun des thèmes.

- Mon enfant pourra-t-il s'inscrire dans la section BIA et dans la classe à Projet d'Education aux Médias en 5^{ème} ?

Non, ces deux formations sont exclusives à cause des contraintes d'emploi du temps.

- Si mon enfant a participé au Projet d'Education aux Médias en 5^{ème} pourra-t-il intégrer la section BIA en 4^{ème} ?

Oui bien-sûr. L'élève sera accompagné pour rejoindre le niveau d'avancement des autres élèves, s'il ne s'est pas déjà formé en amont en autonomie ou accompagné d'adulte (s).

L'élève devra néanmoins être motivé et avoir la capacité d'appréhender plus vite de nouvelles connaissances et compétences pour l'examen. **La formation débute en 5^{ème} (répartie sur 2 ans).**

- Mon enfant pourra-t-il arrêter la section BIA en cours de formation ?

Normalement non. Quand l'enfant s'inscrit en section BIA, il s'engage à y rester. Une éventuelle sortie du dispositif restera exceptionnelle et devra être motivée par votre enfant et vous-même. D'autre part cette demande devra être présentée et validée par le formateur et le chef d'établissement, au vu du sérieux et de l'investissement de l'élève.

- A quel profil d'élèves la section B.I.A. est-elle conseillée ?

Il faut comprendre que les élèves qui choisissent la section BIA et/ou l'option latin devront assurer un travail personnel plus important que celui demandé aux autres élèves.

La motivation et l'autonomie sont donc des facteurs essentiels pour la réussite dans cette section.

Dans ce dispositif les élèves pourront porter un regard nouveau sur leur scolarité et les disciplines enseignées. La notion de plaisir, de développement de l'autonomie et du sens des responsabilités seront aussi les moteurs des apprentissages.



Collège Guillaume Apollinaire
15, rue du Collège
72 440 BOULOIRE
Tel : 02 43 35 40 48



SECTION B.I.A. Brevet d'Initiation Aéronautique

RENTRÉE SCOLAIRE
2022 - 2023

au collège Guillaume Apollinaire de Bouloire



Présentation de la **Section B.I.A.** du collège Guillaume Apollinaire

Le Rectorat de l'Académie de Nantes et le CIRAS Comité d'Initiative et de Recherche Aéronautique et Spatial ont permis la mise en place, au collège Guillaume Apollinaire de Bouloire, d'une section B.I.A. à partir de la rentrée 2018.

- Présentation de la section BIA :

Le BIA est un diplôme officiel délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire qui peut se préparer dès le collège.

Il ouvre à la culture, à l'histoire, aux sciences et à la technologie dans les domaines de l'aéronautique et du spatial.

- Atouts de la section BIA :

- Depuis sa réforme en 2015, le BIA propose des contenus qui s'adosent aux programmes officiels du collège, autour de **5 thèmes originaux** :

- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Météorologie et aérologie
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux
- Navigation, réglementation, sécurité des vols.

L'avenir professionnel de nos élèves se joue désormais très souvent au niveau européen voire mondial.

Ainsi **une option Anglais** est également proposée pour :

- Favoriser l'apprentissage de la langue à travers l'étude de la météorologie, de l'aérologie, du monde des aéronefs et des engins spatiaux
- Ouvrir davantage sur l'Europe et le monde
- Relier l'apprentissage de la langue anglaise aux autres disciplines du collège pour chaque thème du BIA.

La section BIA permet ainsi d'apprendre autrement et de s'ouvrir, dans le cadre du « Parcours Avenir », aux métiers de ces filières.

L'originalité de cette formation, au collège G. Apollinaire, réside dans sa **gratuité totale pour tous les élèves** et le fait qu'elle soit dispensée uniquement par un professeur de mathématiques de l'établissement, pilote-instructrice, titulaire du Certificat d'Enseignement à l'Aéronautique (CAEA) porteuse de l'ensemble de ce projet depuis 2017.

- Organisation de la formation au collège :

La formation s'inscrit naturellement au collège, de la classe de 5^{ème} à la classe de 3^{ème} à travers les disciplines enseignées et des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Un EPI autour de l'aéronautique et de l'espace ou le parcours BIA pourront être choisis par les élèves pour l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet (DNB).

Pour la préparation spécifique au BIA, le collège regroupera au mieux, par niveau, les élèves inscrits à l'option BIA afin de permettre de dégager dans leur emploi du temps une heure d'enseignement par semaine.

Les élèves volontaires des autres niveaux pourront s'inscrire à l'examen s'ils le souhaitent.

Dans ce cas les élèves concernés pourront être regroupés ponctuellement pour la formation.

Un Manuel Numérique Multimédia et Interactif, conçu et réalisé par le professeur du collège coordinateur du projet, sera donné à chaque élève inscrit pour l'accompagner dans sa formation au collège et en dehors du collège.

- L'inscription dans la section BIA :

Sur le dossier de (ré) inscription, remis en fin d'année aux familles par le collège Guillaume Apollinaire, les parents émettront le vœu pour leur enfant d'intégrer la section BIA à la rentrée pour **les classes de 5^{ème} et de 4^{ème}**.

En fonction des seuils d'accueil de la section BIA (24 maximum par niveau) et du nombre de demandes, le chef d'établissement validera ou non les inscriptions au vu des compétences souhaitées en accord avec les enseignants.

- Compétences souhaitées pour intégrer la section BIA :

Cette section s'adresse à tous les élèves quels que soient leurs résultats scolaires.

Certaines caractéristiques sont néanmoins importantes :

- Être motivé(e)
- Chercher à développer ou consolider son autonomie
- Avoir compris que toutes les disciplines enseignées au collège sont importantes
- Aimer communiquer, échanger, partager des connaissances
- Être curieux du monde qui nous entoure
- Aimer découvrir, comprendre et apprendre
- Avoir un goût minimum de l'effort car le choix d'une option demande une capacité de travail plus importante.

Le collège Guillaume Apollinaire de Bouloire

La structure

- Une Section d'Enseignement Général
- Une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) avec, en 4^{ème} et 3^{ème}, une filière métiers de l'Habitat (H) et une filière métiers Hygiène, Alimentation et Services (HAS).

Les chiffres

- 19 Classes au total
- 440 élèves
- 59 personnels adultes dont :
 - 2 à la direction
 - 3 pour la gestion et l'administration
 - 8 pour l'entretien des locaux, la maintenance des bâtiments et le service de restauration
 - 9 pour l'éducation, l'orientation, la santé et le social
 - 37 pour l'enseignement.

Les enseignements

- Une **LV1** (Langue Vivante 1) : Anglais
- Une **LV2** (Langue Vivante 2) : Allemand ou Espagnol, au choix
- Options (facultatives) :
 - **LCA** (**L**angues et **C**ultures de l'**A**ntiquité) : 5^{ème} à 3^{ème}
 - **BIA** (**B**revet d'**I**nitiation **A**éronautique) : 5^{ème} à 4^{ème}
 - **PEM** (**P**rojet d'**E**ducation aux **M**édias) : 5^{ème}
- Ateliers (facultatifs) :
 - . Théâtre : 4^{ème}
 - . Chorale : 6^{ème} à 3^{ème}

